

## Session 2 Defaillante

Par **shrutilarose99**, le **20/07/2021** à **05:44**

Bonjour,

Je viens vers vous parce que je suis perdue!!

Je suis actuellement en licence de droit je suis redoublante et je me suis retrouvé en rattrapage pour 1 matière fondamentale du 1<sup>er</sup> semestre de l'année (j'ai eu 8) et 2 matières fonda du 2<sup>ème</sup> semestre (j'ai eu 7,5 et 5,5). Les résultats sont tombés la matière du 1<sup>s</sup> j'ai eu 9 et les 2 autres j'ai eu 11 et 5. Je n'ai donc pas valider mon année mais j'ai le droit d'être AJAC puisque ma moyenne de l'année est de 10,78 mais avec écrit « Session 2 DEF » j'ai cru que s'aller partir puisque j'étais la a toutes les matières que je devais rattraper pas du tout ni même après la délibération des jury!!

J'aimerais savoir si le DEF aurait pu empêcher au jury de me donner des points? Et est ce que c'est normal d'avoir toutes ses notes mais être considéré comme étant défaillante en plus sur la SESSION2.

Merci dans l'attente d'une réponse de votre part!!! Svp c'est urgent

Par **LouisDD**, le **20/07/2021** à **07:24**

Bonjour

Il faut éventuellement se renseigner auprès de votre scolarité pour savoir si l'une de vos notes ne serait pas éliminatoire.

Sinon je ne vois pas trop comment vous pourriez être défaillant en étant venu à toutes vos épreuves, à moins d'avoir des absences injustifiées en cours s'il y a une feuille de présence ou en TD ce qui est plus probable...

Essayez de voir dans tous les cas si c'est une absence injustifiée si vous pouvez encore la régulariser.

Bon courage

Par **Lisabern**, le **20/07/2021** à **14:23**

Bonjour monsieur, est ce que si un étudiant a été noté DEF ses notes ne seront pas délibéré par les jurys ? Ou est ce que les jurys devront quand même y jeter un coup d'oeil?

Merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/07/2021** à **14:37**

Bonjour

Je suis chargé de travaux dirigés. Pendant le jury, on a accès aux notes des étudiants défaillants. En revanche, on ne connaît pas la raison de la défaillance. Ainsi, si vous pensez que c'est une erreur il faut contacter la scolarité.

Par **shrutilarose99**, le **20/07/2021** à **15:52**

Bonjour, Je suis aller à l'administration de ma fac ce matin et ils ont retiré et remplacé la mention DEF par AJ.

Hors puisque j'étais considéré défaillante lors de la semaine de délibération des notes par les jurys les jurys n'ont pas délibéré mon dossier d'après l'administration.

J'aimerais savoir si c'est possible? Lorsqu'un élève est DEF peut-on ne pas lui donner de point de jury? Si oui, maintenant qu'ils ont rectifié l'erreur est ce que je pourrais contacter directement la présidente du jury puisque l'administration refuse de faire remonter mon dossier. ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/07/2021** à **08:47**

Bonjour

Effectivement, lorsqu'un étudiant est défaillant, on ne délibère pas dessus. Je vous suggère de contacter le/la responsable de la licence.

Par **MCT5**, le **01/06/2024** à **14:32**

Bonjour j'ai un certificat médical de mes absences que j'ai du renvoyer à SOS notes car je suis défaillante dans une matière mais j'ai ma moyenne. Si ils ne me l'enlèvent pas j'ai vu que je pouvais repasser cette matière. est ce que je repasse que ma matière défaillante ou toute mes matières.

Cordialement

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/06/2024** à **03:41**

Bonjour

En principe si vous avez un justificatif vous ne repasserez que les matières où vous avez été mis défaillant (d'ailleurs ils auraient plutôt dû vous mettre en ajourné).

Le mieux est de demander confirmation à l'administration.